

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 29 mai 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26, 27 et 28 mai 2015

2015 DEVE 63 Mise à disposition à titre gratuit d'un terrain à usage de jardin partagé, dans un espace vert public 159, rue de la Croix Nivert (15^{ème}) – Convention d'occupation et d'usage avec l'association « Ombrelle et coccinelle ».

Mme Pénélope KOMITES, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 12 mai 2015, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose de signer une convention avec l'association « Ombrelle et coccinelle » pour l'occupation d'une parcelle de 116 m², située dans un espace vert public au 159 rue de la Croix Nivert (15^{ème}) pour un usage de jardin partagé ;

Vu l'avis du Conseil du 15^{ème} arrondissement en date du 11 mai 2015 ;

Sur le rapport présenté par Madame Pénélope KOMITES au nom de la 3^{ème} Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'association « Ombrelle et coccinelle », dont le siège social est situé au 22 rue Saïda 75015, la convention, jointe à la présente délibération, de mise à disposition à titre gratuit d'une parcelle de 116 m², située dans un espace vert public au 159 rue de la Croix Nivert (15^{ème}) pour un usage de jardin partagé.

Article 2 : La convention est conclue pour une durée d'un an, reconductible chaque année par tacite reconduction jusqu'à six ans et prévoit une subvention en nature d'un montant annuel de 2 262 euros.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO